

Date d'émission 03-déc.-2015

Date de révision 03-déc.-2015

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit S.M. PREMIUM CONCRETE RESURFACER

Autres moyens d'identification

Code du produit SN229

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Ciment

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

HENRY COMPANY

999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800

El Segundo, CA 90245-2716

Web Site: www.henry.com www.ca.henry.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone de l'entreprise 800-486-1278

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 800-424-9300

CHEMTREC: 703-527-3887

CANUTEC: 613-966-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer

Peut irriter les voies respiratoires

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Aspect** poudre**État physique** Solide**Odeur** Faible**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë inconnue

26.9986971% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Quartz *	14808-60-7	40 - 70
Cement, portland, chemicals *	65997-15-1	10 - 30
Limestone *	1317-65-3	1 - 5
Gypsum (Ca(SO4).2H2O) *	13397-24-5	1 - 5

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Consulter un médecin s'il y a lieu. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Appeler un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une irritation de la peau.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
---	---

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
---------------------------------	--

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la création de poussière. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable fraction	: (30)/(%)SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA total dust : (250)/(%)SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%)SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction	IDLH: 50 mg/m ³ respirable dust TWA: 0.05 mg/m ³ respirable dust
Cement, portland, chemicals 65997-15-1	TWA: 1 mg/m ³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable fraction	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction TWA: 50 mppcf <1% Crystalline silica	IDLH: 5000 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
Limestone 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
Gypsum (Ca(SO ₄).2H ₂ O) 13397-24-5	TWA: 10 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide	Odeur	Faible
Aspect	poudre	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Gris clair		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	>7	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	0	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	2 - 2.5	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Non applicable	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Gravement irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Quartz 14808-60-7	= 500 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une irritation de la peau.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Organes cibles. Appareil respiratoire. Yeux. Peau.
STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
Effets sur les organes cibles Yeux, lungs, Appareil respiratoire, Peau.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 2,075.00 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

98.32627 % of the mixture consists of component(s) of unknown hazards to the aquatic environment

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)

IECSC Est conforme à (aux)

KECL Est conforme à (aux)

PICCS Est conforme à (aux)

AICS Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Quartz - 14808-60-7	Carcinogen
Lithium carbonate - 554-13-2	Developmental

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Quartz 14808-60-7	X	X	X
Cement, portland, chemicals 65997-15-1	X	X	X
Limestone 1317-65-3	X	X	X
Gypsum (Ca(SO4).2H2O) 13397-24-5	X	-	X
Calcium oxide 1305-78-8	X	X	X
Lithium carbonate 554-13-2	X	X	-
Calcium silicate 1344-95-2	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Date d'émission 03-déc.-2015
Date de révision 03-déc.-2015

Note de révision
Aucun renseignement disponible
Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique